



DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES : *bureau chancellerie.*

**INSTRUCTION N° 385/DEF/DCSSA/CH modifiant l'instruction n° 200/DEF/DCSSA/CH du 6 février 2006 (BOC N° 15, texte n° 6 ; BOEM 621-4\*) relative à la notation des militaires du service de santé des armées.**

*Du 22 janvier 2007*

NOR D E F E 0 7 5 0 1 2 5 J

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Quatre imprimés répertoriés.

*Texte modifié :*

Instruction n° 200/DEF/DCSSA/CH du 6 février 2006 (BOC/PP 15, 2006, texte 7. ; BOEM 621-4.2.3.1.2).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 621-4.1.1.

*Référence de publication :* BOC N°15 du 26 juin 2007, texte 1.

---

L'instruction n° 200/DEF/DCSSA/CH du 6 février 2006 est modifiée comme suit :

1. Remplacer l'article 1.2.2. par l'article 1.2.2. suivant :

*"1.2.2. Le Niveau Global Chiffré :*

Le niveau global chiffré (NGC) est une note chiffrée qui est déterminée sur une grille de 7 à 1, et s'applique à tous les militaires non concernés par les dispositions de l'article 1.2.1. Dans le cadre d'une harmonisation des notations, des barèmes spécifiques sont établis pour les militaires selon qu'ils sont notés pour la première fois au sein d'un corps (recrutement ou changement de corps) ou qu'ils sont inscrits sur un tableau d'avancement.

*1.2.2.1 La détermination du niveau global chiffré des militaires notés pour la première fois au sein d'un corps*

Le NGC ne peut être inférieur à :

- pour les praticiens du service de santé des armées :

- 5 pour les officiers du corps des praticiens ;

- 6 pour les officiers du corps des internes.

- pour les officiers du CTA :

- 5 pour les lieutenant-colonels, les commandants et les capitaines ;

- 6 pour les lieutenants (LT) ;

- 6 pour les sous-lieutenants (S/LT).

- pour les MITHA :

- 5 pour ceux soumis aux lois et règlements applicables aux officiers ;
- 5 pour les MITHA du grade de classe supérieure, de classe exceptionnelle et les SOFSSA ;
- 6 pour les MITHA du grade de classe normale ;
- 5 pour les techniciens supérieurs hospitaliers chefs ;
- 5 pour les techniciens supérieurs hospitaliers principaux ;
- 6 pour les techniciens supérieurs hospitaliers.

A titre d'exemples : 1) Le NGC de l'année N d'un ex-infirmier de classe normale noté pour la 1<sup>re</sup> fois comme infirmier anesthésiste de classe normale ne peut être que 7 ou 6. 2). Le NGC d'un officier commissionné noté pour la première fois comme médecin en chef ne peut être que 7, 6 ou 5.

Une circulaire annuelle indiquera le N.G.C à attribuer aux militaires de carrière qui intègrent l'un des corps des MITHA en application des dispositions de l'article 13 du décret n° 2002-1490 du 20 décembre 2002 (BOC 2003, p.488 ; BOEM 621-4\*), modifié, fixant le statut des militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées.

*1.2.2.2 La détermination du niveau global chiffré des militaires inscrits au tableau d'avancement.*

Le NGC attribué au titre de l'année de notation N à tous les militaires inscrits à un tableau d'avancement (TA) au titre de l'année N, quel que soit leur grade ou leur statut ne peut être inférieur à 5. A titre d'exemple, le NGC de l'année N d'un médecin inscrit au TA au titre de l'année N ne peut être que 7, 6 ou 5.

Les dispositions des articles 1.2.2.3 et du 1.2.2.4 demeurent inchangées."

2. Ajouter l'article 3 bis suivant :

**"Article 3 bis : Le militaire en opérations extérieures ou en mission intérieure :**

Le militaire affecté sur un théâtre d'opérations extérieures (OPEX) ou dans le cadre d'une mission intérieure (MISSINT) peut faire l'objet d'une notation intermédiaire. Cette dernière est obligatoire dès lors que la durée du séjour ou de la mission est supérieure à deux mois. L'établissement d'une telle notation, sur un feuillet intercalaire de notes (FIN, imprimés n° 621-2\*/11, ou n° 621-2\*/11 bis, modifié), est du ressort du chef santé interarmées de théâtre ou équivalent désigné par la DCSSA.

La notation d'un chef santé interarmées de théâtre, ou équivalent désigné par la DCSSA, relève du commandant organique des ces autorités selon les mêmes modalités que celles définies à l'alinéa précédent.

3. Remplacer les imprimés n° 621-2\*/10, 621-2\*/10 bis, 621-2\*/11 bis, et 621-4\*/03 par les imprimés n° 621-2\*/10, 621-2\*/10 bis, 621-2\*/11 bis, et 621-4\*/03 ci-joints.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le médecin général des armées,  
directeur central du service de santé des armées,*

Bernard LAFONT.



**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

SERVICE DE SANTE  
DES ARMEES

**ANNE 20..**

Imprimé n°621-2\*/10  
Instruction n° 200/DEF/DCSSA/CH  
du 6 février 2006, modifiée.

**BULLETIN DE NOTES**

**D'OFFICIER** (Hors colonels du CTA, officiers du grade de chef des services et officiers généraux)  
**et MITHA** (soumis aux lois et règlements applicables aux officiers)

Nom :	
Nom marital :	
Prénoms :	
Né (e) le :	à
Situation de famille :	nombre d'enfants : dont à charge :

Formation d'emploi :	N° personnel :
Autorité de fusionnement :	N° annuaire :
Corps :	
Grade :	le
Date d'entrée en service :	Date rectifiée :
Proposable pour :	Date d'arrivée dans la garnison :

Sous-lieutenant	LT ou Assimilé	Cne ou Assimilé	Cdt ou Assimilé	Lt Col ou Assimilé	Col ou Assimilé

Echelle lettre A			Echelle lettre B		
------------------	--	--	------------------	--	--

Légion d'Honneur			Ordre National du Mérite			Palmes académiques		
Chevalier	Officier	Commandeur	Chevalier	Officier	Commandeur	Chevalier	Officier	Commandeur

Médaille militaire			MHSSA			TST		
--------------------	--	--	-------	--	--	-----	--	--

CITATIONS	Armée	Corps d'armée	Division	Brigade	Régiment	
TOE						
CVM						
Sans Croix						Blessure(s) de guerre :

Autres décorations françaises et récompenses ministérielles :	
---	--

<b>TITRES DU SERVICE DE SANTE</b>	<b>ANNEE D'OBTENTION</b>
Thèse	
Praticien confirmé	
Praticien certifié	
Agrégation ou maîtrise de recherche	
Titulaire de chaire	
<b>TITRES, DIPLOMES ET BREVETS DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPERIEUR</b>	
1 <sup>er</sup> niveau	
2 <sup>e</sup> niveau	
<b>TITRES, DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CIVIL</b>	
Nature	
Nature	
Nature	
<b>TITRES, DIPLOMES, BREVETS OU STAGES MILITAIRES</b>	
Nature	
Nature	
Nature	
<b>CONNAISSANCE DES LANGUES</b>	
Nature	Niveau
Nature	Niveau
Nature	Niveau

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

GRADE – NOM ET PRENOM :

EMPLOIS TENUS DEPUIS LA NOTATION PRECEDENTE

du ----- au -----  
 du ----- au -----

**I – APPRECIATIONS DE L’AUTORITE NOTANT EN PREMIER RESSORT <sup>(1)</sup>**

1) Grille d’analyse de la personnalité :

APPRECIATION ANALYTIQUE DES ELEMENTS RELATIFS <sup>(2)</sup> :		ANALYSE DES TRAITS CARACTERISTIQUES DE L’OFFICIER NOTE POUVANT ETRE CONSIDERES COMME :			
		NA	UN POINT FORT	SITUE DANS LA NORMALE	UN POINT PERFECTIBLE
AU COMPORTEMENT GENERAL	Présentation - Aisance				
	Qualités relationnelles				
	Sens des valeurs institutionnelles				
	Sens des responsabilités				
	Sens de la discipline				
	Capacité de représentation du service				
AU CARACTERE	Volonté				
	Sociabilité				
	Autorité				
	Dynamisme				
AUX DISPOSITIONS INTELLECTUELLES	Jugement et réalisme				
	Esprit d’analyse				
	Esprit de synthèse				
	Clarté de l’expression orale				
	Qualité de l’expression écrite				
	Souci du perfectionnement				
AUX QUALITES OPERATIONNELLES	Motivation				
	Disponibilité				
	Goût de l’action				
	Maîtrise de soi				
AUX QUALITES MANAGERIALES	Souci du facteur humain				
	Capacité d’anticipation				
	Aptitude à fédérer l’énergie des subordonnés				
	Relations avec les supérieurs hiérarchiques				
	Relations avec les collaborateurs				
Nombre de jours en OPEX :		Nombre de jours en mission opérationnelle :		Nombre de jours en mission embarquée :	

2) Analyse des points forts et points faibles, valeur en situation critique :

(1) Faire une croix dans la case choisie – Ne pas utiliser de position intermédiaire.

(2) La cotation « point fort » ne peut être utilisée que dans la limite de sept critères, au plus.

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

**3) Analyse des résultats dans l'emploi :**

Je souhaite conserver ou retrouver cet officier sous mes ordres :

OUI

NON

INDIFFERENT

NOM – GRADE – FONCTIONS DE L'AUTORITE ARRETANT LA NOTATION EN PREMIER RESSORT :

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**II – COMMUNICATION DE LA NOTATION EN PREMIER RESSORT**

*Je reconnais avoir reçu ce jour communication de ma notation en premier ressort, et avoir été informé(e) de mon droit à formuler des observations dans un délai de huit jours francs sur l'imprimé modèle 621-2\*/12 annexé à mon bulletin de notes.*

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature du militaire noté :

**III – OBSERVATIONS EVENTUELLES DU MILITAIRE NOTE**

*Je joins ce jour à mon bulletin de notes l'imprimé modèle 621-2\*/12 portant mes observations sur ma notation attribuée en premier ressort.*

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature du militaire noté :

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

**GRADE – NOM ET PRENOM :**

**IV – PROPOSITIONS DE L’AUTORITE NOTANT EN DEUXIEME RESSORT**

Le premier notateur me paraît :

<b>JUSTE</b>

<b>SEVERE</b>

<b>BIENVEILLANT</b>

RESULTATS TECHNIQUES DANS L'EMPLOI <sup>(1)</sup>					
EXCEPTIONNELS	REMARQUABLES	TRES BONS	BONS	ASSEZ BONS	INSUFFISANTS

PROPOSITION DE NIVEAU GLOBAL CHIFFRE <sup>(1)</sup>						
1	2	3	4	5	6	7

OBSERVATIONS :

*NOM – GRADE – FONCTIONS DU DEUXIEME NOTATEUR*

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**V – DECISION DE L’AUTORITE NOTANT EN DERNIER RESSORT**

Rappel du niveau global chiffre des années précédentes :

Niveau global chiffré pour l’année 20 :

Observations :

Année :				
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

*NOM – GRADE – FONCTIONS DU DERNIER NOTATEUR*

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**VI – COMMUNICATION DE LA NOTATION DEFINITIVE**

*Je reconnais avoir reçu ce jour communication de ma notation définitive et avoir été informé(e) de la possibilité qui m’est offerte de former un recours administratif préalable au recours contentieux devant la commission des recours, en application des dispositions du décret n° 2001-407 du 7 mai 2001, modifié.*

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature du militaire noté :



**BULLETIN DE NOTES  
POUR LES COLONELS du CTA, LES OFFICIERS  
DU GRADE DE « CHEF DES SERVICES » ET LES OFFICIERS GENERAUX**

**I. Identification**

**N° personnel :**

**Nom :**

**Nom marital :**

**Prénoms :**

**Corps :**

**Grade :**

**Affectation :**

**Date de promotion :**

**Conditionne pour l'avancement :**  **oui**   **non**

**Fonctions exercées et activités marquantes effectuées depuis la dernière notation :**

**II. Appréciation dans les fonctions exercées par l'autorité militaire ou civile d'emploi concernée**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature

**III – Communication de la notation en premier ressort**

**Je reconnais avoir reçu ce jour communication de ma notation en premier ressort, et avoir été informé de mon droit à formuler des observations dans un délai de huit jours francs sur l'imprimé modèle 621-2\*/12 annexé à mon bulletin de notes.**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature

**IV – Observations éventuelles du personnel noté**

**Je joins ce jour à mon bulletin de notes d'officier l'imprimé modèle 621-2\*/12 portant mes observations sur ma notation attribuée en premier ressort.**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

**V - Le directeur de l'école du Val de Grâce pour ce qui concerne les seuls personnels enseignants**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**VI – Appréciation dans les fonctions exercées par l'autorité notant en deuxième ressort**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**VII - Le Médecin général des armées, directeur central du service de santé des armées**

**A - Evaluation globale de la qualité des services rendus**

Exceptionnelle                       Très satisfaisante                       Insuffisante

**B - Aptitude à tenir des emplois de niveau supérieur :**

NON	Après confirmation dans le poste actuel	OUI

**C - Perspectives d'emploi et appréciation sur la manière de servir**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**VIII - Visa de l'officier noté**

**J'ai pris connaissance de ma notation définitive <sup>(1)</sup>**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

---

<sup>(1)</sup> La notation définitive peut faire l'objet d'un recours auprès de la commission des recours des militaires, instituée par l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2001-407 du 7 mai 2001 (BOC, p. 2501 ; BOEM 300\* et 460\*), modifié, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

SERVICE DE SANTE  
DES ARMEES

**ANNEE 20..**

Imprimé n°621-4\*/03  
Instruction n° 200/DEF/DCSSA/CH  
du 6 février 2006, modifiée.

**BULLETIN DE NOTES DES MITHA/SOFSSA**

Soumis aux lois et règlements applicables aux **SOUS-OFFICIERS**

Nom :		
Nom marital :		
Prénoms :		
Né (e) le :	à	
Situation de famille :	nombre d'enfants :	dont à charge :

Formation d'emploi :	N° personnel :	
Autorité de fusionnement :	N° annuaire :	
Corps :		
Grade :	le	
Date d'entrée en service :	Date rectifiée :	Date d'arrivée dans la garnison :
Proposable pour :		

Historique des grades :
-------------------------

Légion d'Honneur			Ordre National du Mérite			Palmes académiques		
Chevalier	Officier	Commandeur	Chevalier	Officier	Commandeur	Chevalier	Officier	Commandeur

Médaille militaire				MHSSA				TST			
--------------------	--	--	--	-------	--	--	--	-----	--	--	--

CITATIONS	Armée	Corps d'armée	Division	Brigade	Régiment	Blessure(s) de guerre :	
TOE							
CVM							
Sans Croix							

Autres décorations françaises et récompenses ministérielles :	
---	--

TITRES DU SERVICE DE SANTE	ANNEE D'OBTENTION
<b>TITRES, DIPLOMES ET BREVETS DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPERIEUR</b>	
1 <sup>er</sup> niveau	
2 <sup>e</sup> niveau	
<b>TITRES, DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CIVIL</b>	
Nature	
Nature	
Nature	
<b>TITRES, DIPLOMES, BREVETS OU STAGES MILITAIRES</b>	
Nature	
Nature	
Nature	
<b>CONNAISSANCE DES LANGUES</b>	
Nature	
Nature	
Nature	

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

GRADE – NOM ET PRENOM :

EMPLOIS TENUS DEPUIS LA NOTATION PRECEDENTE

du ----- au -----  
 du ----- au -----

**I – APPRECIATIONS DE L’AUTORITE NOTANT EN PREMIER RESSORT<sup>(1)</sup>**

1) Grille d’analyse de la personnalité :

APPRECIATION ANALYTIQUE DES ELEMENTS RELATIFS <sup>(2)</sup> :		ANALYSE DES TRAITS CARACTERISTIQUES DU MILITAIRE POUVANT ETRE CONSIDERES COMME :			
		NA	UN POINT FORT	SITUE DANS LA NORMALE	UN POINT PERFECTIBLE
AU COMPORTEMENT GENERAL	Présentation - Aisance				
	Qualités relationnelles				
	Sens des valeurs institutionnelles				
	Sens de la discipline				
AU CARACTERE	Sociabilité				
	Dynamisme				
	Esprit d’initiative				
AUX DISPOSITIONS INTELLECTUELLES	Jugement et réalisme				
	Clarté de l’expression orale				
	Qualité de l’expression écrite				
AUX QUALITES OPERATIONNELLES	Motivation				
	Disponibilité				
	Efficience				
	Organisation dans le travail				
	Conscience professionnelle				
	Maîtrise de soi				
AUX COMPETENCES TECHNIQUES	Connaissances professionnelles				
	Sens du travail en équipe				
	Technicité de la fonction				
	Evaluation des actions entreprises				
	Capacités d’écoute et de compréhension				
	Capacité d’encadrement				
	Capacités pédagogiques				
	Souci du perfectionnement				
Nombre de jours en OPEX :		Nombre de jours en mission opérationnelle :		Nombre de jours en mission embarquée :	

2) Analyse des points forts et points faibles, valeur en situation critique :

<sup>(1)</sup> Faire une croix dans la case choisie – Ne pas utiliser de position intermédiaire.

<sup>(2)</sup> La cotation « point fort » ne peut être utilisée que dans la limite de sept critères, au plus.

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

**3) Analyse des résultats dans l'emploi :**

Je souhaite conserver ou retrouver ce militaire sous mes ordres

<b>OUI</b>

<b>NON</b>

<b>INDIFFERENT</b>

NOM – GRADE – FONCTIONS DE L'OFFICIER ARRETANT LA NOTATION EN PREMIER RESSORT :

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**II – COMMUNICATION DE LA NOTATION EN PREMIER RESSORT**

*Je reconnais avoir reçu ce jour communication de ma notation en premier ressort, et avoir été informé(e) de mon droit à formuler des observations dans un délai de huit jours francs sur l'imprimé modèle 621-2\*/12 annexé à mon bulletin de notes.*

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature du militaire noté :

**III – OBSERVATIONS EVENTUELLES DU MILITAIRE NOTE**

*Je joins ce jour à mon bulletin de notes l'imprimé modèle 621-2\*/12 portant mes observations sur ma notation attribuée en premier ressort.*

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature du militaire noté :

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

GRADE – NOM ET PRENOM :

**IV – PROPOSITIONS DE L’AUTORITE NOTANT EN DEUXIEME RESSORT**

RESULTATS TECHNIQUES DANS L’EMPLOI <sup>(1)</sup>					
EXCEP- TIONNELS	REMAR- QUABLES	TRES BONS	BONS	ASSEZ BONS	INSUF- FISANTS

PROPOSITION DE NIVEAU GLOBAL CHIFFRE <sup>(1)</sup>						
1	2	3	4	5	6	7

OBSERVATIONS :

NOM – GRADE – FONCTIONS DU DEUXIEME NOTATEUR

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**V – DECISION DE L’AUTORITE NOTANT EN DERNIER RESSORT**

Les propositions de notations me paraissent :

<b>JUSTES</b>

<b>SEVERES</b>

<b>BIENVEILLANTES</b>

Rappel du niveau global chiffre des années précédentes :

Niveau global chiffré pour l’année 20 :

Observations :

Année :				
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

NOM – GRADE – FONCTIONS DU DERNIER NOTATEUR

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

**VI – COMMUNICATION DE LA NOTATION DEFINITIVE**

*Je reconnais avoir reçu ce jour communication de ma notation définitive et avoir été informé(e) de la possibilité qui m'est offerte de former un recours administratif préalable au recours contentieux devant la commission des recours, en application des dispositions du décret n°2001-407 du 7 mai 2001, modifié.*

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature du militaire noté :

**CONFIDENTIEL PERSONNEL**

SERVICE  
DE SANTE DES ARMEES

FEUILLET INTERCALAIRE DE NOTES MITHA/SOFSSA  
soumis aux lois et règlements applicables aux sous-officiers

Imprimé n°621-2\*/11 bis  
Instruction n.200/DEF/DCSSA/CH  
Du 6 février 2006, modifiée.

ANNEE 20

CORPS :

GRADE :

Organisme d'administration :

Formation d'emploi :

Autorité de fusionnement :

NOM :

NOM MARITAL :

Prénoms :

EMPLOIS TENUS DEPUIS LA NOTATION PRECEDENTE

du ----- au -----  
du ----- au -----

**I - GRILLE D'ANALYSE DE LA PERSONNALITE :**

APPRECIATION ANALYTIQUE DES ELEMENTS D'APPRECIATION RELATIFS :		ANALYSE DES TRAITS CARACTERISTIQUES DU MILITAIRE NOTE POUVANT ETRE CONSIDERES COMME :				1) Analyse des points forts et des points faibles, valeur en situation critique :
		NA	Un point fort	Situé dans la normale	Un point perfectible	
AU COMPORTEMENT GENERAL	Présentation - Aisance					
	Qualités relationnelles					
	Sens des valeurs institutionnelles					
	Sens de la discipline					
AU CARACTERE	Sociabilité					
	Dynamisme					
	Esprit d'initiative					
AUX DISPOSITIONS INTELLECTUELLES	Jugement et réalisme				2) Analyse des résultats dans l'emploi :	
	Clarté de l'expression orale					
	Qualité de l'expression écrite					
AUX QUALITES OPERATIONNELLES	Motivation					
	Disponibilité					
	Efficience					
	Organisation dans le travail					
	Conscience professionnelle					
	Maîtrise de soi					
AUX COMPETENCES TECHNIQUES	Connaissances professionnelles					
	Sens du travail en équipe					
	Technicité de la fonction					
	Evaluation des actions entreprises					
	Capacité d'écoute et de compréhension					
	Capacité d'encadrement					
	Capacités pédagogiques					
	Souci du perfectionnement					

**II – COMMUNICATION DE L'APPRECIATION :**

NOM – GRADE – FONCTIONS DE L'AUTORITE :

Observations éventuelles du militaire noté :

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20

Signature :